

RAPPORT D'ACTIVITES : 2006

Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni 4 fois en 2006.

Recours

Comme cela avait déjà été mentionné lors de la dernière Assemblée Générale, en 2006 est intervenue la décision de la Commission fédérale de recours. Cette décision oblige l'AIG à procéder à un certain nombre d'études complémentaires, dont trois dans un délai de 1 an, d'autres dans un délai de 3 et 4 ans.

Les études qui devaient être rendues dans un délai de 1 an viennent d'être déposées à l'OFAC. M. Deillon pourra peut-être en dire quelques mots tout à l'heure, mais une présentation officielle n'a pas été possible du fait que l'OFAC, destinataire de ces études, vient tout juste de les recevoir et n'a pas pu encore en prendre connaissance.

Pour mémoire, ces trois premières études portent sur :

- > Les conséquences d'un couvre-feu à partir de 22h00 ou de 23h00. L'analyse doit évaluer d'un côté les coûts pour l'AIG, les compagnies aériennes et l'économie et d'un autre côté les bénéfices pour les riverains. Malgré notre demande, l'ATCR-AIG n'a pas été consultée dans le cadre de cette enquête, l'AIG et leurs mandataires estimant que la CCLNTA était l'instance adéquate pour s'exprimer au nom des riverains.
- > Les conséquences d'une interdiction de la trajectoire KONIL dès 22h00.
- > Les conséquences du plafonnement des mouvements dès 22h00 ou 23h00.

Les études devant être menées dans un délai de 3 et 4ans :

- > Les mesures pour atténuer les nuisances de l'aviation légère (études en cours par le GTAL, Groupe de travail sur l'aviation légère).
- > Les possibilités pour limiter les essais moteur entre 22h00 et 6h00.

Rencontres avec l'AIG

En 2006, 2 séances ont eu lieu avec la direction de l'AIG les 27 avril et 11 octobre.

Ces rencontres nous ont permis d'aborder différents thèmes d'actualité, notamment :

- > les vols de nuit et leur évolution,
- > l'aviation légère,
- > la compatibilité entre l'aviation légère et l'aviation lourde,
- > les projets de développement de l'aéroport,
- > les trajectoires des avions,
- > les projets de loi concernant le statut de l'aéroport,
- > les travaux des différentes commissions (commission mixte franco-suisse, groupe de travail aviation légère),

M. DEILLON abordera tout à l'heure les principaux points qui nous préoccupent, soit les vols de nuit et l'aviation légère.

Secrétariat technique

Urbaplan a assuré le secrétariat technique durant 2006 et son mandat a été renouvelé pour 2007.

Adhésion des communes

Le comité directeur a poursuivi les efforts envers les communes qui ne sont pas encore membres. Malheureusement aucune nouvelle commune n'a rejoint l'Association.

A fin 2006, l'ATCR compte 19 communes représentant environ 90'000 habitants.

Contacts avec d'autres associations

Conformément à la décision prise lors de la dernière AG, notre association a adhéré au SVESAL (Schweizerische Vereinigung gegen die schädlichen Auswirkungen des Luftverkehrs – Association suisse contre les nuisances des avions) et deux rencontres ont eu lieu, le 7 avril et le 25 septembre. Ces rencontres se poursuivent de manière régulière et un certain nombre d'actions communes, sur des thèmes de travail d'intérêt national, sont discutées :

- > un renforcement des restrictions du trafic nocturne,
- > la limitation du trafic "low cost",
- > la définition d'objectifs de protection du climat pour le trafic aérien,
- > la protection de l'air et le trafic aérien,
- > la taxation du kérosène,
- > la TVA sur les voyages en avion,
- > l'établissement de prises de position communes par rapport aux projets mis en consultation par la Confédération,
- > le lobbying au niveau fédéral. Un concept de lobbying est en cours de préparation et sera discuté lors de la prochaine séance à fin juin.

Initiative parlementaire Hegetschweiler

L'ATCR a écrit à la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national dans le cadre de la consultation liée à l'initiative parlementaire Hegetschweiler concernant les garanties quant à la procédure d'indemnisation pour nuisances sonores dues au trafic aérien. Avec les associations de l'aéroport de Zürich et de Bâle, une prise de position commune a été adoptée.

Nos associations approuvent cette initiative qui vise à mieux protéger les propriétaires dans le cas des procédures d'expropriation.

Commission de l'économie (projet de loi sur l'AIG)

Les 2 projets de loi visant à modifier le statut de l'aéroport n'ont toujours pas été débattus en Commission.

L'ATCR-AIG est intéressé à ce projet, car la modification de la loi sera l'occasion de changer le statut, la composition et le fonctionnement de la Commission consultative sur les nuisances. Celle-ci est en effet présidée par le Directeur de l'AIG et son fonctionnement est fixé dans la loi de 1994.

L'ATCR-AIG a écrit à la Commission de l'économie afin de demander à être auditionnée.

Site internet

Le site internet de l'association est en service depuis le 7 octobre 2004.

Le site est visité entre 100 et 150 fois par mois. Il sera remanié pour faciliter la communication avec les communes membres.

Rectangle d'or

Lors de l'AG du 24 novembre 2003, il avait été demandé au comité directeur de suivre l'avancement du projet du Rectangle d'Or, celui-ci pouvant avoir des incidences en termes d'augmentation des vols ou délocalisation de l'aviation légère.

Depuis les études d'urbanisme effectuées en 2005 aucun avancement significatif n'a été réalisé. L'ATCR continuera de suivre de près le dossier pour autant que celui-ci avance.

Perspectives 2007-2008

Réseau de microphones

L'ATCR va participer à la mise en place d'un réseau de microphones qui permettra de mesurer en temps réel le bruit des avions et de visualiser ces données sur un site internet. De tels réseaux existent déjà autour des aéroports de Zürich et d'Allemagne.

Le financement de ces appareils et leur maintenance sera financée en partie par l'ARAG, l'AGCNA et l'ATCR-AIG. Les discussions en cours portent sur la pose de 7 micros : 4 seront situés dans l'axe de la piste à Vernier, Satigny, Bellevue et Versoix et 3 autres latéralement, à Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns et dans la Zimeysa,

Communication

Le comité directeur souhaite renforcer la communication avec ses membres. A cet effet, le site internet va être remodelé et vous recevrez plus régulièrement des informations sur les dossiers en cours.

Etudes demandées par la CRINEN

Nous attendons avec impatience de pouvoir prendre connaissance des résultats des études afin de pouvoir faire part de nos remarques.

Participation aux commissions officielles

L'ATCR-AIG a écrit au Conseil d'Etat afin que nous puissions être représentés aux séances de la Commission consultative de lutte contre les nuisances (CCLNTA).

Nous avons également fait une demande auprès de l'OFAC afin d'être représenté dans la Commission mixte franco-suisse.

Enfin, nous entendons également poursuivre les contacts avec les communes qui ne sont pas encore membres de notre association.

SVESAL – action de lobbying

Des discussions sont en cours au sein du SVESAL afin de mener une action de lobbying auprès des parlementaires fédéraux.

Un concept de lobbying accompagné d'une estimation des coûts sera présenté et discuté lors de notre prochaine rencontre à fin juin.

Par ailleurs, nous sommes heureux de constater que le SVESAL qui était peu actif ces dernières années, s'est en quelque sorte "réveillé" avec l'arrivée de notre Association, lui donnant ainsi plus de poids et de crédibilité.

Les réserves accumulées ces dernières années nous permettent de diminuer les cotisations, mais aussi et surtout d'investir dans deux projets complémentaires :

- le réseau de micros qui constitue une action ciblée à l'échelle locale, profitant à l'ensemble de nos membres
- le lobbying au niveau fédéral qui nous permettra de gagner en visibilité à l'échelon national.